



BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE NATIONAL DE LA SANTÉ MENTALE _ N°01 _ANNEE 2023

- I. Contexte
- II. Situation épidémiologique
- III. Activités phares réalisées
- IV. Problèmes majeurs
- V. Perspectives

L'OMS définit la santé comme étant un état de complet bien-être physique, **mental** et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Ce bulletin d'information vise à présenter un état des lieux global de la santé mentale au Cameroun en 2023. En mettant en lumière les tendances, les progrès et les défis dans ce domaine, nous espérons éclairer les décisions politiques et les acteurs de santé en vue de la mise en œuvre d'interventions efficaces en faveur de la santé mentale.

Bonne lecture !

I. Contexte

Selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être qui permet d'affronter les sources de stress de la vie, d'apprendre et travailler efficacement, de réaliser notre potentiel et de participer à la vie de la communauté. Elle est essentielle à la prise de décisions, au développement de relations et à la construction d'un monde sain.

La maladie mentale est une altération du fonctionnement mental, pouvant être causée par une combinaison de facteurs génétiques, biologiques, psychologiques et environnementaux. Dans son Rapport mondial sur la santé mentale 2022, l'OMS déclarait qu'environ une personne sur huit souffrait d'un trouble psychique, les troubles anxieux et dépressifs étant les plus répandus tant chez l'homme que chez la femme.

Au Cameroun, la santé mentale est confrontée à divers défis, notamment une sensibilisation insuffisante entraînant une sous détection et sous-notification des cas de maladie, la stigmatisation sociale, des déficits en infrastructures adaptées et en professionnels qualifiés, déficits amplifiant les disparités et difficultés d'accès aux services de santé mentale.

C'est dans le but d'améliorer cet état des choses que le Ministère de la Santé Publique par sa Direction de la Promotion de la Santé se propose de produire ce bulletin d'informations périodique.

II. Situation épidémiologique

1. A l'échelle nationale

Entre 2021 et 2023 le Cameroun a enregistré plusieurs cas de troubles mentaux dont les plus prépondérants sont par ordre décroissant : la psychose (41 631), la dépression (18 773) et la consommation de drogues et ses conséquences (10 151). Ces troubles constituent à eux seuls 77,68% de tous les troubles mentaux enregistrés ces trois dernières années (figure 1).

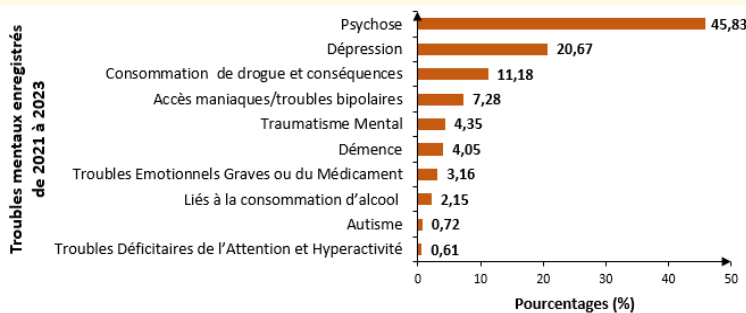


Figure 1 : Prépondérance des troubles mentaux enregistrés au Cameroun de 2021 à 2023 (source : DHIS2)

En 2023, le nombre d'admissions dans les formations sanitaires a connu une augmentation globale par rapport aux deux années antérieures (2021 et 2022), ceci pour tous les troubles mentaux excepté la dépression (figure 2).

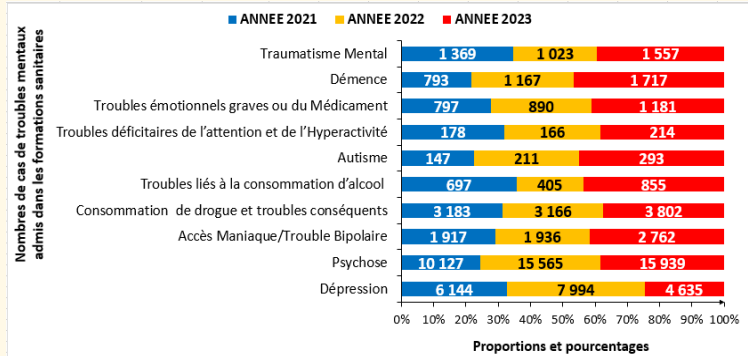


Figure 2 : Evolution des admissions pour troubles mentaux dans les formations sanitaires de 2021 à 2023, Cameroun (source : DHIS2)

En effet, on observe une diminution de l'incidence de la dépression entre 2022 et 2023, tandis que celles des troubles liés à la consommation de drogue et de la psychose montrent une tendance à la hausse sur la même période (figure 3).

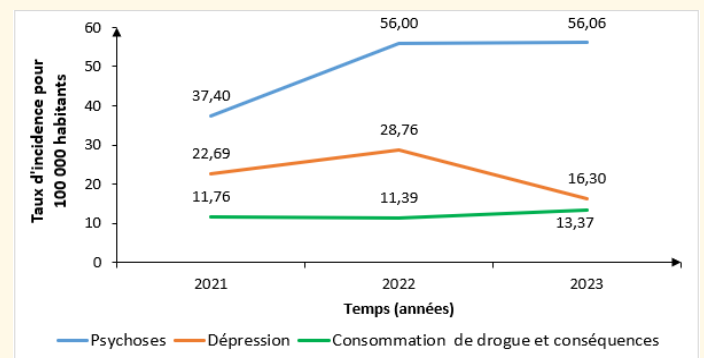


Figure 3 : Evolution du taux d'incidence annuelle des principaux troubles mentaux au Cameroun, de 2021 à 2023

La diminution de la courbe de la dépression pourrait être interprétée comme une lueur d'espoir, mais la tendance à la hausse des troubles liés à la consommation de drogue et les psychoses suggère la possibilité que des cas de dépression non traitée aient pu évoluer vers des problèmes de consommation de drogue et/ou vers des troubles psychotiques. Ceci souligne la nécessité de mettre en place des stratégies intégrées de prévention et de traitement précoce pour la dépression, et d'aborder ces problèmes de santé mentale de manière holistique.

2. A l'échelle régionale

➤ Situation des psychoses

La psychose est un trouble mental qui affecte l'esprit d'une personne et déforme sa façon de penser et de comprendre le monde qui l'entoure. Le malade perd le contact avec la réalité et ne se rend pas compte que ses pensées et ses perceptions sont irréelles. Les symptômes de la psychose peuvent inclure des hallucinations (voir ou entendre des choses qui n'existent pas), délires (croyances fausses et irrationnelles), pensées désorganisées, discours incohérent, désorientation spatio-temporelle et retrait social. Les psychoses les plus courantes sont la schizophrénie, les troubles bipolaires et la paranoïa.

Les régions du Nord-Ouest et du Centre sont de loin les plus affectées par cette maladie mentale, sur les trois dernières années (tableau 1). Cette prédominance peut être liée d'une part au contexte sécuritaire qui prévaut dans la région du Nord-ouest, et d'autre part, au stress chronique lié à la vie urbaine dans la région du Centre (environ 2/3 de la population de la région du Centre réside en zone urbaine) ; par ailleurs, la facilité d'accès aux drogues illicites en zone urbaine favorise une augmentation de leur consommation, pouvant contribuer au développement de psychoses.

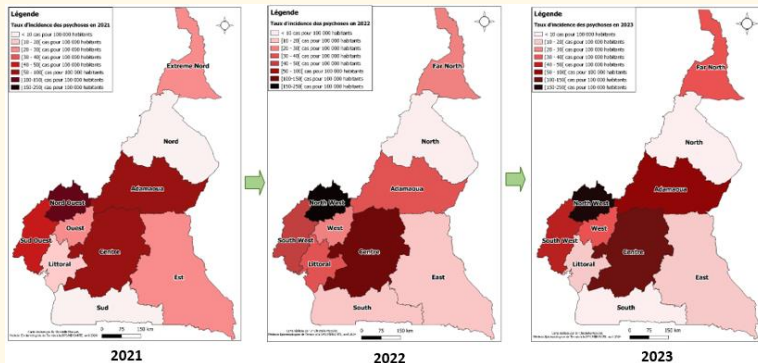


Figure 4 : Evolution du taux d'incidence des psychoses pour 100.000 habitants par région, de 2021 à 2023, Cameroun

➤ Situation de la dépression

Le trouble dépressif ou « dépression » se caractérise par la présence d'une humeur dépressive ou d'une perte durable de la capacité à éprouver du plaisir ou de l'intérêt, et peut conduire au suicide. Il se distingue des changements d'humeur ordinaires et des sentiments que peut inspirer la vie quotidienne.

Les régions du Nord-Ouest et du Centre sont également les plus affectées par ce trouble mental sur les trois dernières années (tableau 1), suivies du Sud-Ouest. Cela pourrait être dû aux mêmes raisons que celles précédemment évoquées pour les psychoses. De plus, la nature souvent isolante et anonyme de la vie urbaine peut entraîner un manque de soutien social et de connexion humaine, ce qui est un facteur de risque bien établi pour la dépression.

Tableau 1 : Evolution du taux d'incidence de la dépression pour 100.000 habitants par région, de 2021 à 2023, Cameroun

REGIONS	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Adamaoua	15,54	9,52	3,46
Centre	32,94	42,26	18,42
Est	18,45	17,16	11,58
Extrême-Nord	7,47	9,56	7,66
Littoral	5,59	6,92	3,15
Nord	4,11	4,58	3,82
Nord-Ouest	114,08	178,16	97,08
Ouest	18,86	20,27	15,14
Sud	14,64	23,21	12,58
Sud-Ouest	30,90	21,72	22,10
CAMEROUN	22,69	28,76	16,30

➤ Situation des troubles liés à la consommation de drogues

Il s'agit d'affections mentales qui se caractérisent par une consommation compulsive de substances psychoactives, malgré les conséquences négatives connues. Leur impact est multiple et significatif tant pour l'individu que pour la société : perte de productivité, problèmes de dépendance avec retentissement sur la vie quotidienne et impact sur la santé physique, mentale et sociale (problèmes de santé physique et mentale, difficultés sociales et financières, agressivité et criminalité accrues).

Les régions du Centre, de l'Est et du Nord-Ouest sont les plus affectées par ce phénomène, ce qui pourrait s'expliquer par la conjonction des facteurs précédemment cités pour les psychoses et la dépression dans les régions du Centre et du Nord-Ouest, et par d'autres facteurs tels que la vulnérabilité économique et leurs corollaires dans la région de l'Est.

Tableau 2 : Evolution du taux d'incidence des troubles liés à la consommation de drogues pour 100.000 habitants par région, de 2021 à 2023, Cameroun

REGIONS	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Adamaoua	4,74	3,22	19,52
Centre	25,23	29,74	30,48
Est	29,99	14,36	24,92
Extrême-Nord	7,57	2,96	7,85
Littoral	5,14	2,79	3,31
Nord	2,20	2,71	4,13
Nord-Ouest	17,77	27,75	23,55
Ouest	8,89	11,32	7,97
Sud	11,73	6,82	6,18
Sud-Ouest	7,58	8,35	7,23
CAMEROUN	11,76	11,39	13,37

• Profil des consommateurs de drogues

Le Pays dispose de 19 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) fonctionnels. En 2023, 1 719 consommateurs de drogues y ont été admis, les hommes étant près de 08 fois plus nombreux que les femmes (ratio H/F de 7,86).

Les jeunes âgés de 15 à 34 ans constituaient 81,3% de ces admissions, avec une forte prédominance de ceux âgés de 20 à 24 ans, suivis de ceux de 25 à 29 ans, puis de ceux de 15 à 19 ans. Les adolescents âgés de moins de 15 ans étaient représentés quoiqu'en minorité (2,4%).

En d'autres termes, la consommation de drogues au Cameroun débute précocement, et la jeunesse est au cœur du vice (figure 5) : est donc posée, la problématique de l'accessibilité des jeunes à ces substances addictives.

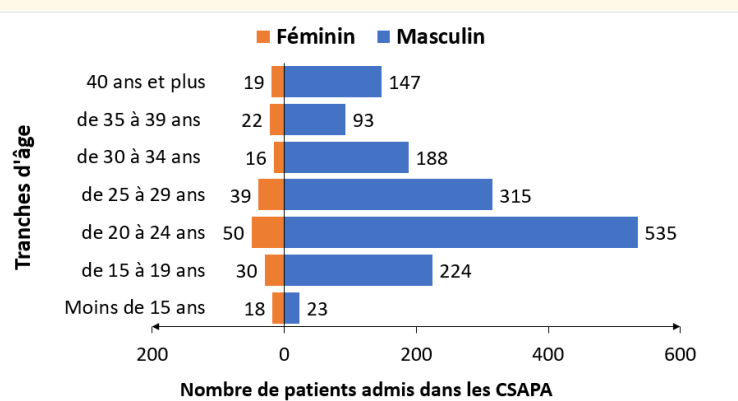


Figure 5: Distribution par âge et par sexe des consommateurs de drogues admis dans les CSAPA en 2023

• Nature des drogues consommées

Le Cannabis (34%), l'Alcool (19%), le Tabac (16%) et le tramadol (13%) sont les drogues les plus consommées par les personnes ayant consulté dans les CSAPA en 2023.

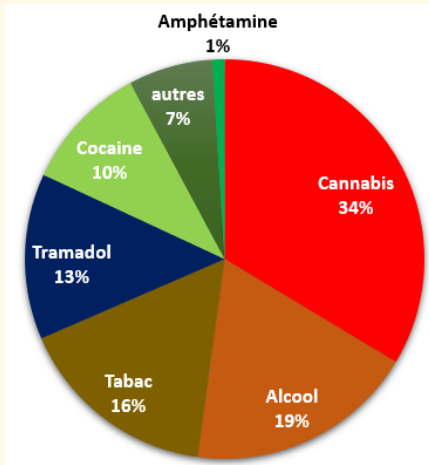


Figure 6 : Proportion des drogues consommées dans les CSAPA en 2023

III. Activités phares réalisées

Les activités ont couvert un large éventail d'interventions, allant de la prise en charge directe des Personnes Atteintes d'une Maladie Mentale et Errantes (PAMME) à la sensibilisation dans les communautés, en passant par le soutien aux sinistrés et la formation des volontaires. Voici un aperçu des actions menées en 2023.

1. Prise en charge des Personnes Atteintes d'une Maladie Mentale et Errantes (PAMME) dans la ville de Yaoundé

Sept cent soixante-cinq (765) PAMME ont été admises et suivies au Village De l'Amour (VDA) dans l'enceinte de l'Hôpital Jamot de Yaoundé (HJY), après 13 descentes effectuées dans les 07 arrondissements de la cité capitale. Ces actions ont été menées sous l'égide des équipes de volontaires, comprenant des infirmiers, des psychologues, des psychiatres et des membres de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

2. Réinsertion en famille

Au total, 357 PAMME ont été réinsérées dans leurs familles, soit un taux de réinsertion de 47,7%.

3. Sensibilisation et prise en charge

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Santé Mentale célébrée le 10 octobre sous le thème « **Notre santé mentale, nos droits** », une campagne de sensibilisation et de prise en charge a été lancée dans la Communauté Urbaine de Douala.

4. Soutien psychologique et social aux sinistrés

À la suite de l'effondrement du 08 octobre à Mbankolo, un accompagnement psychologique a été apporté aux sinistrés ainsi qu'au personnel de santé impliqué dans les formations sanitaires d'accueil.

5. Formation des volontaires agents sensibilisateurs communautaires

En août, près de 200 volontaires agents sensibilisateurs communautaires de l'ONG *Family Club* ont été formés sur les

méfais de la consommation des drogues en vue de mener des campagnes de sensibilisation dans les lycées et collèges de la ville de Yaoundé. A ce jour, les campagnes se sont déroulées dans 92 collèges et 16 lycées.

IV. Problèmes majeurs

- En 2023, les régions du Nord-Ouest, du Centre, du Sud-Ouest et de l'Est ont été les plus affectées par les principaux problèmes de santé mentale enregistrés (psychoses, dépression, consommation de drogues). Cependant :
 - l'absence d'indicateurs spécifiques aux CSAPA dans le DHIS2,
 - la faible complétude et promptitude des données de Santé Mentale et de Psychiatrie dans le DHIS2,
 - les disparités régionales en termes d'accessibilité aux services et soins de santé mentale

ne permettent pas d'avoir une vision complète de la situation de santé mentale et de l'impact réel sur les populations concernées.

- Les jeunes âgés de moins de 30 ans représentent la majorité (72%) des cas admis dans les CSAPA pour des motifs d'addictions aux substances avec une représentativité non-négligeable des moins de 15 ans (2,4%). Cela signifie que ces substances psychoactives sont accessibles très précocement à la jeunesse camerounaise.

V. Perspectives

1. Renforcer la communication sur la santé mentale et les méfaits de la consommation du tabac, de l'alcool et autres drogues à l'endroit du personnel de santé et de la population générale sur toute l'étendue du triangle national, avec un accent particulier sur la cible jeune ;
2. Faire un plaidoyer pour la prise en compte des indicateurs spécifiques aux CSAPA dans le DHIS2 ;
3. Renforcer les capacités des Points Focaux de Santé Mentale et des Chefs des CSAPA en matière de collecte des données de santé mentale et de Psychiatrie, en vue d'améliorer la complétude et la promptitude desdites données dans le DHIS2 ;
4. Assurer la pérennisation et l'extension des activités relatives aux PAMME dans les autres régions ;
5. Plaidoyer pour le recrutement de psychologues au sein des CSAPA.

Comité Éditorial

Dr Hassan Ben Bachire, DPS
Dr Menguene Laure, SDSM
Dr Joro Taka Colette, SP/CNLD
M. Bela Christian, CSPSMP
Mme Mounaka Nadège, CSLTTA
Dr Mpoulet Christelle, Epidémiologiste DPS
Dr Menengue Cathérine, Cadre SDPAC
Dr Maa Dorothée, Cadre SDSM
Mme Mantsana Innocente, Cadre SDSM
Mme Zemengue Marie Louise, Cadre SDSM
Mme Temgoua, Data Manager CNLD
M. Feuyan Frederic, Data Manager DPS

Contacts

6 96 61 80 95
6 73 67 21 69
6 97 22 72 28

feutap@yahoo.fr

<https://dps.minsante.cm/>